

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance ordinaire du

2 juin 2021

Appel

PV de la séance du 9 décembre 2020

Lecture du PV par la secrétaire

Aucun commentaire ou remarques le PV est approuvé à l'unanimité

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

Travaux :

Quelques nouvelles des travaux. Le tapis est posé. Les dernières retouches seront effectuées la semaine prochaine. Le marquage quant à lui sera effectué au début du mois juillet, il est nécessaire de laisser dégraisser le tapis pour que le marquage tienne bien.

On peut avoir le sentiment que les travaux durent depuis longtemps mais au final ils ont débuté en septembre, cela a donc été rapide.

Préavis 03-2018 – Réfection de l'église de Dompierre

Les travaux sont terminés. La subvention de la Confédération a représenté un montant de Fr. 43'065.--, la subvention du Canton est de Fr. 43'065.--, la loterie romande a participé pour un montant de Fr. 50'000.-- ainsi qu'un don de la Fondation Ernst Göhner de 20'000.--. Le financement de la Commune de Prévonloup a été de 18'112.10 plus bas que prévu.

Philippe Liniger

Eau

Pas d'information particulière, normalement il n'y a plus de soucis avec l'eau, les conduites sont presque toutes neuves.

Concernant le raccordement avec Billens, on avance gentiment. Il est prévu de pouvoir présenter un préavis cet automne, mais il est possible que ce soit reporté au printemps prochain.

Les discussions sont excellentes, bonne communication et bonne entente entre toutes les communes concernées, mais rien n'est formalisé à l'heure actuelle.

Préavis 01-2021

Lecture du préavis

Lecture des comptes par Flavio Ciovetta et commenté par Alain Michel au fur et à mesures

Comptes 2020 - Remarques (par Alain Michel)

1 – Administration générale

- Aucune remarque

2 - Finance

- **21. Impôts – Charges** : Défalcation d'impôts de Fr. 2'962.05
- **21. Impôts – Revenus** : Nous restons toujours prudents lors de l'élaboration du budget concernant les revenus d'impôts, ils sont supérieurs au budget et légèrement supérieurs aux revenus de 2019
- **22. Service Financier – Charges** : Attribution à provision pour le décompte 2020 d'un montant de Fr. 40'000.—(bilan 9259.1)
- **22. Service Financier – Revenus** : Décompte 2019 pour un montant de Fr. 19'733.—
- **23. Amortissements, réserves non ventilées - Charges** : Attribution au fond d'investissements futurs d'un montant de Fr. 45'000.--

3 – Domaines et bâtiments

- **32. Forêts – Charges** : Achat de plants pour un montant de Fr. 3'592.50
- **32. Forêts – Revenus** : Vente de bois pour un montant de Fr. 9'027.60
- **35. Bâtiments communaux – Charges** : Changement des fenêtres de la face sud-ouest du collège pour un montant de Fr. 4'357.25

4 – Travaux

- **43. Routes** : Le bouclage du préavis 01-2020 aura lieu sur les comptes 2021, les dépenses au 31 décembre 2020 se montent à Fr. 798'460.20 (bilan 9141.1) financé par le compte courant pour Fr. 397'260.20 et par un emprunt Postfinance et BCV d'un montant de FR. 401'200.00 (bilan 9221.1 et 9221.2). Les traitements qui correspondent aux séances de chantier pour l'année 2020 sont comptabilisés dans le compte 43.301 pour un montant de Fr. 1'909.74
- **46. Réseaux d'égouts, d'épurations - Charges** : Augmentation de la facture de la STEP pour un montant de Fr. 5'067.96, liée au COVID-19, l'apport de l'eau à traiter de Nestlé Water est bien plus faible, elle représente environ 40% au lieu de plus de 70% habituellement, leur production ayant été ralentie à cause de la pandémie.
Attribution au fond affecté (9280.46) d'un montant de Fr. 1'909.74
- **46. Réseaux d'égouts, d'épurations - Revenus** : Taxes d'introduction pour un montant de Fr. 6'000.-

5 – Instruction publique et cultes

- **51. Enseignement primaire – Charges** : Facture finale d'un montant supérieur de Fr. 11'600.45, notre nombre d'élèves et l'utilisation des UAPE effectif sont nettement supérieurs aux chiffres du budget.

6 – Police

- **60. Administration – Revenus** : Emoluments permis de construire pour un montant de Fr 1'885.--

- **61. Corps de police - Charges** : Solde de 2019 pour un montant de Fr. 1'648.—
- **62. Contrôle des habitants** : Plus utilisé que prévu au budget, les charges (parts cantonales) sont liées au revenus
- **65. Défenses contre l'incendie - Charges** : Fr. 387.50 pour le contrôle des extincteurs et Fr. 405.— pour la surveillance du feu du 1^{er} août

7 - Sécurité sociale

- **72. Prévoyance sociale cantonale – Charges** : Décompte 2019 pour un montant de Fr. 10'399.—et attribution à réserve pour le décompte 2020 pour un montant de Fr. 10'000.—(bilan 9259.1)

8 – Service industriels

- **81. Service des eaux** : Le préavis 01-2019 – Mise à jour du PDDE et étude régionale du réseau d'eau n'étant pas terminé, le montant de Fr. 9'828.95 payé en acompte en 2020 a été porté au bilan (9144.1), il sera ventilé dans les comptes de l'année de bouclage du préavis.
- **81. Service des eaux - Charges** : Au moment de l'élaboration du budget le problème du Chlorothalonil n'était pas connu, depuis toute l'eau distribuée à Prévonnoloup vient de Romont, s'ajoute l'eau distribuée à Dompierre qui est refacturée de notre part à leur commune, les charges supplémentaires au budget d'achat d'eau représente un montant de Fr. 28'822.90.
De l'entretien a été fait pour un montant de Fr. 5'066.25 ce qui correspond à des ajouts / remplacements de compteurs pour un montant de Fr. 2'601.75, des travaux de débouchage au réservoir pour Fr. 1'273.90 et des analyses d'eau pour Fr. 1'190.60.
Attribution au fond affecté de Fr. 2'544.05
- **81. Service des eaux – Revenus** : Vente d'eau d'un montant supérieur au budget de Fr. 29'139.90 qui s'explique par l'augmentation du prix de l'eau et la facturation de la part de la Commune de Dompierre.

Ceci donne :

Un total de charges de	Fr. 649'695.54
Un total de revenu de	Fr. 677'780.10
Une attribution aux réserves	Fr. 49'453.79
Un excédent de	Fr. 28'084.56

Lecture du rapport de la commission

Le rapport de la commission composée Schneider Mar, Schaer Olivier, Sprunger Daniel, Wyssa Hervé.
Rapporteur Wyssa Hervé

La commission a passé les comptes en revue ainsi que le rapport de Monsieur Busset. La commission c'est concentrée sur les frais des dicastères ainsi que les dépenses courantes.

La commission souligne que la commune détient encore 80 actions « Romande Energie » comptabilisée à leur valeur nominale de Fr. 25.—au bilan, leur valeur actuelle est de 1'130.-- / action (état au 31.12.2020) donnant une réserve latente de Fr. 90'400.--

La commission recommande d'approuver les comptes tels que présentés.

Question / remarque

La présentation des comptes n'amène aucune question ou commentaire
Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Divers et propositions individuelles

Daniel Sprunger demande s'il n'était pas prévu d'avoir une place pour jouer à la pétanque dans le projet de la place de jeux ?

Alain Michel répond que ceci avait été discuté mais pas mis au préavis ni au budget.

Daniel Sprunger demande s'il pourrait être envisagé d'en mettre une.

Gabrielle Santos demande s'il serait possible d'avoir une balançoire dans l'espace vide actuellement, une balançoire pour les tous petits, plus sécurisée que celle pour les grands.

Alain Michel regarde et redonnera des nouvelles

Lisette Schneider demande si l'éclairage est baissé la nuit

Pierre-Alain Ogay répond que oui, l'éclairage est programmé pour baisser d'intensité à 23h

Claire-Lise Sumi au nom de l'AGAP, attendait avec impatience les nouvelles règles sanitaires avec l'espoir de pouvoir faire quelque chose au moins de juin, mais actuellement ce n'est pas possible.

Christian Schneider demande s'il est prévu d'inaugurer la nouvelle route ? Coupure de ruban, etc

Alain Michel répond qu'en effet c'est toujours difficile avec les mesures de précautions liées au COVID, cette inauguration n'est pour le moment pas possible. A voir si on peut par la suite grouper cette journée avec l'AGAP

Claire Lise demande si le clocher sonne pour de vrai ?

Alain Michel, oui, mais c'est toujours électronique le nouveau système n'est pas encore en place. Pas de nouvelle concernant un potentiel délai

Léandre prend la parole afin de remercier Jean-Marc Crottaz qui a passé 24 ans à la Municipalité, il a connu deux présidents du conseils (Daniel Sprunger et Léandre Bolomey) et trois syndics. En 24 ans cela représente 700 séances. Quel dévouement pour la commune. Il souligne qu'il espère le voir encore longtemps comme membre du conseil cette fois. Et termine en lui remettant une attention

Jean-Marc Crottaz remercie ces collègues pour tout ainsi que la commune et les citoyens

Séance levée à 20h50

Le Président
L. Bolomey

La secrétaire
C. Bréchon